

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 22 octobre 2007

CP 07/10-44

ELECTRIFICATION RURALE PROGRAMMES ENVIRONNEMENT RURAL ET URBAIN 2007

Lors de sa séance du 1er mars 2007, notre Assemblée a voté une délibération de programme à l' article 204176, Sous-Fonction 74, d'un montant de **1 372 042 €** au titre du programme 2007 d'Electrification Rurale.

Ce programme permet de procéder à des travaux de renforcement de réseaux sur l'ensemble du département et d'engager des programmes de dissimulation de réseaux (FACE C 2006, Environnement rural et urbain 2007).

Je vous rappelle que lors de la Commission Permanente du 31 août 2007, nous avons approuvé les programmes suivants :

- 1 029 191 € d'aide au titre du programme départemental 2007,
- 153 950 € d'aide au titre du FACE AB 2006
- 66 900 € d'aide au titre du FACE C 2006.

Aujourd'hui, je sou mets à votre examen les deux derniers programmes d'amélioration esthétique des réseaux au titre de l'exercice 2007, à savoir :

Programme Environnement Rural 2007 :

Il est estimé à 305 000 € TTC et induit une participation départementale de 20% du coût TTC, soit **61 000 €**

Programme Environnement Urbain 2007 :

Il est estimé à 305 000 € TTC et induit une participation départementale de 20% du coût TTC, soit **61 000 €**

Vous trouverez, en annexe I, les listes des opérations de dissimulation de réseaux retenues par le Syndicat Départemental d'Electricité au titre des programmes Environnement Urbain et Environnement Rural 2007.

Vous voudrez bien me faire connaître si ces affectations au bénéfice du Syndicat Départemental d'Electricité recueillent votre assentiment et dans l'affirmative, m'autoriser à signer les arrêtés attributifs correspondants aux aides sollicitées par ce dernier.

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, article 204176, sous-fonction 74.

ANNEXE I

PROGRAMME ENVIRONNEMENT RURAL 2007

COMMUNES	DESCRIPTIF	MONTANT
BOUILLAC	B.T. P.1 village (3ème tranche)	38 000.00 €
GRISOLLES	B.T. Village (tranche ferme)	71 000.00 €
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	Diss. BT croix de Rouby	50 000.00 €
MONTAGUDET	B.T. P.3 village	72 000.00 €
MONTPEZAT DE QUERCY	B.T. P.1 Boulevard des fossés	30 590.00 €
St AMANS DE PELLAGAL	B.T. Village (3 portes)	30 000.00 €
	Total travaux :	291 590.00 €
	Honoraires de maîtrise d'œuvre :	13 410.00 €
	TOTAL GENERAL en TTC :	305 000.00 €

PROGRAMME ENVIRONNEMENT URBAIN 2007

COMMUNES	DESCRIPTIF	MONTANT
MOISSAC	Dissimulation BT rue Sainte Catherine	95 590.00 €
VALENCE D'AGEN	Dissimulation BT rue Capgras (1ère tr)	95 000.00 €
	Dissimulation BT rue Cluzel	101 000.00 €
	Total travaux:	291 590.00 €
	Honoraires de maîtrise d'œuvre :	13 410.00 €
	TOTAL GENERAL en TTC :	305 000.00 €

—
**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 octobre 2007

CP 07/10-44

**ELECTRIFICATION RURALE
PROGRAMMES ENVIRONNEMENT RURAL ET URBAIN 2007**

—
**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve les programmes de travaux suivants affectés au Syndicat départemental d'électricité :

Programme Environnement Rural 2007 :

- montant du programme..... 305 000 €TTC
- dotation Conseil Général (20 %)..... 61 000 €

Programme Environnement Urbain 2007 :

- montant du programme..... 305 000 €TTC
- dotation Conseil Général (20%)..... 61 000 €

- Approuve la répartition des programmes Environnement Urbain et Environnement Rural 2007 concernant les opérations de dissimulation de réseaux, telle que définie en annexe ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, les arrêtés attributifs correspondants aux aides sollicitées par le Syndicat départemental d'électricité ;

- Précise que les crédits seront inscrits à l'article 204176, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE I

PROGRAMME ENVIRONNEMENT RURAL 2007

COMMUNES	DESCRIPTIF	MONTANT
BOUILLAC	B.T. P.1 village (3ème tranche)	38 000.00 €
GRISOLLES	B.T. Village (tranche ferme)	71 000.00 €
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	Diss. BT croix de Rouby	50 000.00 €
MONTAGUDET	B.T. P.3 village	72 000.00 €
MONTPEZAT DE QUERCY	B.T. P.1 Boulevard des fossés	30 590.00 €
St AMANS DE PELLAGAL	B.T. Village (3 portes)	30 000.00 €
	Total travaux :	291 590.00 €
	Honoraires de maîtrise d'œuvre :	13 410.00 €
	TOTAL GENERAL en TTC :	305 000.00 €

PROGRAMME ENVIRONNEMENT URBAIN 2007

COMMUNES	DESCRIPTIF	MONTANT
MOISSAC	Dissimulation BT rue Sainte Catherine	95 590.00 €
VALENCE D'AGEN	Dissimulation BT rue Capgras (1ère tr)	95 000.00 €
	Dissimulation BT rue Cluzel	101 000.00 €
	Total travaux:	291 590.00 €
	Honoraires de maîtrise d'œuvre :	13 410.00 €
	TOTAL GENERAL en TTC :	305 000.00 €

Le PRESIDENT,